



الوكالة الوطنية لتنقين الأنشطة المتعلقة بالقنب الهندي
Agence Nationale de Réglementation des Activités Relatives au Cannabis

FICHE DE POSTE
CHEF DE LA DIVISION FINANCIERE ET COMPTABLE
A L'AGENCE NATIONALE DE REGLEMENTATION DES ACTIVITES
RELATIVES AU CANNABIS « ANRAC »

Description du Poste	
Intitulé du poste	Chef de Division financière et comptable
Rattachement hiérarchique	Directeur des Affaires Administratives et Financières
Missions du poste	<p>Assure sous l'autorité du Directeur des Affaires Administratives et Financières et en conformité avec les textes en vigueur les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les plans d'actions de l'agence ; - Elaborer et exécuter le budget annuel et produire les états financiers et comptable en vigueur ; - Garantir la mise en œuvre de la politique qualité de l'ANRAC.
Activités du poste	<p>Le Chef de la Division financière et comptable, en conformité avec les textes en vigueur, assurera, principalement, les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'encadrement des deux services de la division ; - Veiller à l'établissement du budget triennal de l'ANRAC (Investissement et fonctionnement) ; - Définir les objectifs financiers conformément à la stratégie de l'ANRAC ; - Assurer la gestion prévisionnelle de la trésorerie et des crédits budgétaires ; - Assurer l'élaboration des rapports financiers concernant les programmes d'action menés par l'Agence ; - Assurer l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement des dépenses ; - Etablir les états de synthèse périodiques et annuels des budgets de l'ANRAC ; - Préparer les documentations fiscales et veiller au paiement des impôts ; - Assurer la gestion complète de tous les aspects liés aux taxes parafiscales instituées au projet de l'Agence, telles que prévues par l'article 42 de la loi 13-21 ;
Aptitudes requises	<ul style="list-style-type: none"> - Rigueur ; - Esprit d'équipe ; - Sens d'engagement - Sens de communication ; - Sens de responsabilité ; - Disponibilité.

